

<https://www.snetap-fsu.fr/64-ans-c-est-NON-Mobilisation-de-l-Enseignement-Superieur.html>



# 64 ans, c'est NON !

## Mobilisation de

# l'Enseignement Supérieur

- Nos Actions - Les Mobilisations - Retraites : 64 c'est non ! - Actions et mobilisations -

Date de mise en ligne : vendredi 13 janvier 2023

---

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

---

[[https://www.snetap-fsu.fr/local/cache-vignettes/L400xH161/capture\\_d\\_ecran\\_2023-01-13\\_114401-66e58.jpg](https://www.snetap-fsu.fr/local/cache-vignettes/L400xH161/capture_d_ecran_2023-01-13_114401-66e58.jpg)]

Le gouvernement a annoncé le report de l'âge légal de départ à la retraite à 64 ans avec une accélération de l'allongement de la durée de cotisation pour une retraite à taux plein. Le rapport du Conseil d'orientation des retraites (COR) l'indique pourtant clairement, ces mesures sont injustifiées : le système de retraites n'est pas en danger ! Il n'y a aucune urgence financière. Le prétendu déficit des retraites annoncé pour 2030 serait largement couvert par l'augmentation des salaires et les embauches nécessaires au fonctionnement des services publics, ce qui contribuerait, de plus, au recul de la précarité.

D'autres solutions sont possibles ! Le projet gouvernemental n'a rien d'une nécessité économique ; il est le choix de l'injustice et de la régression sociale. Renforcer notre système de retraites nécessite, à l'inverse, des mesures de progrès et de partage des richesses.

Cette réforme frappera de plein fouet l'ensemble des personnels de l'ESR, et plus particulièrement les plus précaires déjà en grande difficulté (salaires faibles, carrières incomplètes, généralisation des vacances le plus souvent non mensualisées...). Elle aggravera encore les inégalités entre les femmes et les hommes.

Elle concerne également toute la jeunesse et intensifie encore son anxiété face à son avenir. Alors que les jeunes connaissent un taux de chômage supérieur au double de la moyenne nationale, la prolongation du temps de travail, par ailleurs injustifiée, n'est pas acceptable.

Avec l'accélération de l'augmentation de la durée de cotisation et le report de l'âge légal, c'est l'augmentation des départs en retraite avec une pension diminuée et/ou un vol atteignant à court terme deux années de retraites qui affecteront les personnels de l'ESR. Dans le contexte actuel de précarisation grandissante, d'inflation historique et de gel du point d'indice, la mise en œuvre de cette réforme serait encore plus catastrophique.

**Nos organisations appellent à initier dès maintenant des réunions intersyndicales locales et à y participer massivement pour préparer cette mobilisation et en faire une réussite, à informer les collègues et dénoncer les mensonges du gouvernement sur lesquels s'appuient ses justifications.**

**Elles appellent également à signer et faire signer la pétition intersyndicale :**  
<https://www.change.org/p/retraites-non-à-cette-réforme-injuste-et-brutale>.

**La grève et les manifestations du 19 janvier donneront le départ d'une puissante mobilisation interprofessionnelle sur les retraites, dans la durée.**

**Nos organisations appellent l'ensemble des personnels de l'ESR, titulaires et non titulaires, les étudiants et étudiantes, à la rejoindre massivement, à s'engager, à se mettre en grève et à participer aux manifestations et actions organisées partout sur le territoire.**

**Le poids de la rue peut faire reculer le gouvernement. C'est toutes et tous ensemble que nous pourrions gagner.**

Paris, le 12 janvier 2023